

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10153**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence : Licence Droit, économie, gestion Mention : Droit Domaine : Droit, Économie, Gestion

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Paris 13	Recteur de l'académie de Créteil, Président de l'Université Paris XIII

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel est capable de :

- maîtriser les exigences du travail universitaire,
- analyser l'ensemble des textes juridiques, qu'ils soient contractuels, constitutionnels, législatifs, juridictionnels, etc...
- Prévenir et résoudre les litiges, par des solutions amiables ou judiciaires ;
- Informier et conseiller dans le domaine des procédures juridiques ;
- Utiliser des bases de données juridiques ;
- Organiser l'application du droit ; vérifier l'application du droit ;
- Adapter une réglementation aux besoins d'un usager ;
- Savoir analyser et interpréter un texte juridique de toute nature ;
- Analyser une jurisprudence ;
- Organiser le suivi d'une procédure ;
- Instruire un dossier juridique ;
- Maîtriser l'anglais juridique ;
- Maîtrise des fondamentaux théoriques de la spécialité ;
- Maîtrise du raisonnement ;
- Aptitude à la réflexion et à la synthèse ;
- Aptitude à la mise en œuvre d'une démarche intellectuelle rigoureuse.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le diplômé peut prétendre travailler dans le secteur privé (juridique, para-juridique ou autre) sur un poste qui requiert un niveau Bac +3 ainsi que des connaissances générales dans le domaine du Droit. Il peut ainsi s'agir pour le diplômé de travailler dans une compagnie d'assurance, dans une banque, dans une agence immobilière, etc...

De même, le diplômé peut intégrer le secteur public ou para-public *via* les différents concours de la fonction publique qui requièrent un niveau Bac +3 ainsi qu'une formation généraliste en droit.

- concours de la fonction publique de catégorie A et/ou B
- rédacteur sinistre auprès d'une compagnie d'assurance
- principal contentieux auprès d'une agence immobilière
- agent immobilier
- agent de banque chargé du contentieux ou de la rédaction d'actes
- chargé du contentieux auprès d'association de consommateurs

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1901 : Aide et médiation judiciaire

K1902 : Collaboration juridique

K1903 : Défense et conseil juridique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Première année de Licence

Semestre 1

Unité de savoirs fondamentaux : 3 matières obligatoires

Introduction au Droit public

Introduction au Droit privé

Introduction historique à l'étude du droit

Unité d'enseignements de professionnalisation : 2 unités à option à choisir parmi les 4 suivantes

Relations internationales

Introduction à l'économie

Introduction à la sociologie/science politique

Une unité obligatoire Pratique d'une langue étrangère : anglais

Pratique facultative d'une autre langue étrangère enseignée : (les points au-dessus de la moyenne seront pris en compte dans l'établissement de la note de l'unité 2)

Unité d'enseignements méthodologiques : 3 TD obligatoires

Droit privé

Droit public

Histoire du droit

Tutorat

Semestre 2

Unité de savoirs fondamentaux : 3 matières obligatoires

Droit civil

Droit constitutionnel

Histoire des institutions publiques

Unité d'enseignements de professionnalisation : 2 unités pédagogique chacune à choisir parmi

Organisation administrative

Histoire et sociologie de la famille

Droit pénal général

Sociologie politique

Pratique d'une langue étrangère

Sport ou en cas de dispense module culturel : les points au dessus de la moyenne sont retenus (5 maximum)

Unité d'enseignements de méthodologie : 2 TD obligatoires

Droit civil

Droit constitutionnel

1 TD à option

Histoire des institutions publiques

Sociologie politique approfondie (cours commun avec la licence de science politique)

Et *Pratique facultative* d'une langue étrangère enseignée autre que l'anglais (les points au-dessus de la moyenne seront pris en compte dans l'établissement de la note de l'unité 6)

Tutorat

Pour passer en L2 de socio/science politique les étudiants doivent avoir validé : Sociologie et science politique 1 ou 2 ou Relations internationales, ou Histoire de la famille, dont une matière avec TD.

Deuxième année de Licence

Semestre 1

Unité de savoirs fondamentaux : 4 matières obligatoires

Droit Administratif 1

Finances publiques

Droit civil

Droit des affaires

Unité d'enseignements de professionnalisation : 3 matières obligatoires

Histoire des institutions publiques

Pratique d'une langue étrangère : anglais

Sport (ou en cas de dispense module culturel)

1 matière obligatoire à option

Problèmes économiques

Sciences politiques II

Et *Pratique facultative* d'une langue étrangère enseignée autre que l'anglais (les points au-dessus de la moyenne seront pris en compte dans l'établissement de la note de l'unité 2)

Unité d'enseignements de méthodologie : 2 TD obligatoires

Droit administratif

Droit civil

1 TD à option

Droit des affaires

Finances publiques

Semestre 2

Unité de savoirs fondamentaux : 4 matières obligatoires

Droit administratif 2

Introduction au droit fiscal

Droit civil

Droit des affaires

Unité d'enseignements de professionnalisation : matières obligatoires

Institutions européennes

Droit des biens

Pratique d'une langue étrangère : anglais

Sport ou en cas de dispense modèle culturel

Et *Pratique facultative* d'une langue étrangère enseignée autre que l'anglais (les points au-dessus de la moyenne seront pris en compte pour l'établissement de la note de l'unité 5)

1 matière obligatoire à option chacune

Droit pénal général (obligatoire pour ceux qui ne l'ont pas pris au semestre 2)

Histoire du droit privé

Droit comparé

Unité d'enseignements de méthodologie : 2 TD obligatoires

Droit administratif

Droit civil

1 TD à option

Droit des affaires

Introduction au fiscal

Science politique

Pour passer en licence L3 sociologie politique les étudiants doivent avoir validé : Science politique II dans l'UEP 3 en semestre 3 et dans l'UEP 4 le cours d'institutions politiques à choisir dans la licence science politique et sociologie

Troisième année de Licence

Semestre 5

Unité d'enseignements de savoirs fondamentaux

Droit civil

Droit et fiscalité des sociétés

Droit du travail

Unité d'enseignements de savoirs fondamentaux

Droit administratif 3

Droit international public

Unité d'enseignements de professionnalisation

1 semestre obligatoire

Histoire des institutions politiques

1 semestre à option

Administration locale

Fonction publique

Sciences et techniques fiscales

Régime général des obligations

1 unité obligatoire pratique d'une langue étrangère : anglais

Et *Pratique facultative* d'une langue étrangère enseignée autre que l'anglais (les points au-dessus de la moyenne seront pris en compte pour l'établissement de l'UEP 5)

Unité d'enseignements de méthodologie

Méthodes et organisation juridique

2 TD obligatoires parmi les matières suivantes

Droit administratif

Droit Civil

Droit international public

Droit et fiscalités des sociétés

Droit du travail

Et 1 Unité de méthode informatique

Semestre 6

Unité d'enseignements de savoirs fondamentaux

Droit civil (Droit des sûretés)

Droit et fiscalité des sociétés

Unité d'enseignements de savoir fondamentaux

Droit international public

Droit des libertés fondamentales

Droit Communautaire et européen

Unité d'enseignements de professionnalisation : 1 semestre obligatoire d'histoire

Histoire du droit des biens

Histoire des idées politiques

1 semestre à choisir

Droit des assurances

Droit de la sécurité sociale

Histoire des idées politiques

Nouvelles technologie de l'information

Droit de l'environnement

1 Unité obligatoire de pratique d'une langue étrangère : anglais

Et *Pratique facultative* d'une langue étrangère enseignée autre que l'anglais : 15 (les points au-dessus de la moyenne entreront dans le calcul de la note de l'UEP 6)

Unité d'enseignements méthodologiques

2 TD à choisir parmi les matières suivantes

Droit civil

Droit international public

Droit de la sécurité sociale

Droit et fiscalité des sociétés

Droit des libertés fondamentales

Et **1 Unité de méthode informatique**

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Les enseignements sont assurés en totalité par des enseignants - chercheurs titulaires. Personnes ayant participé aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Les enseignements sont assurés en totalité par des enseignants - chercheurs titulaires. Personnes ayant participé aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Les enseignements sont assurés en totalité par des enseignants - chercheurs titulaires. Personnes ayant participé aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 23 avril 2002 publié au JO du 30 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 3/06/2009 d'habilitation n°20091142

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-590 du 24/04/2002 publié au JO du 26/04/2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-paris13.fr/dsps>

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Université Paris XIII, 99 avenue Jean-Baptiste Clément, 93430 VILLETANEUSE

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paris XIII, UFR Droit, Sciences Politiques et Sociales, 99 avenue Jean-Baptiste Clément, 93430 VILLETANEUSE

Historique de la certification :

La Licence Générale de Droit telle que issue de la réforme LMD a succédé au DEUG (2 premières années) et à la Licence proprement dite (3ème année seulement)